

PROJET PÉDAGOGIQUE

Séjours en camps à l'Espiguette



Projet pédagogique

I.	Présentation.....	2
✓	Le centre Socioculturel ESCAL :	2
✓	Rappel du Projet Educatif :	2
II.	Rappel du Projet Social Enfance – Jeunesse	3
III.	La situation géographique :	4
✓	Lieu et dates.....	4
IV.	L'hébergement.....	4
V.	Informations pratiques.....	5
VI.	Les valeurs promues par l'équipe pédagogique	5
✓	Comment faire vivre le « vivre ensemble » et l'éducation populaire seront les valeurs centrale dans ce séjour ?.....	Erreur ! Signet non défini.
✓	Comment faire place à la démocratie au sein du groupe ?	5
✓	La solidarité, une valeur essentielle.....	6
VII.	Le public :	6
✓	La vie quotidienne :	6
✓	La relation à l'adulte :	6
✓	Les activités :	6
✓	Le lien avec les familles :	7
✓	Les quartiers libres :	7
✓	Les comportements déviants :	7
✓	La sexualité :	7
✓	Les déplacements en minibus	7
✓	Les repas.....	8
VIII.	Les objectifs pédagogiques :	8
IX.	Activités proposées.....	9
X.	Vie quotidienne.....	10
✓	Journée type	10
XI.	Les Moyens :	11
✓	Equipements :	11
✓	Transports :	11
XII.	L'équipe pédagogique	11
✓	Rôles et postures de l'animateur	11
XIII.	Hygiène et suivi sanitaire :	12
XIV.	L'évaluation.....	12

I. Présentation

✓ L'EPA centre Social ESCAL :

L'EPA Centre Social ESCAL a en gestion le développement des loisirs éducatifs de l'enfance jeunesse, en partenariat avec la commune de Marguerittes.

Il met en place, sur le territoire, des actions en direction de publics d'une tranche d'âge de 3 à 17 ans. Le Centre Social ESCAL déclare ses ACM, auprès des services de la SDJES.

Le Centre Social ESCAL est un établissement public administratif dont les membres du CA ont participé à l'élaboration du projet éducatif et à ses objectifs répondant aux besoins et possibilités du territoire.

✓ Rappel du Projet Educatif :

Chacune des actions menées ont pour finalité d'accompagner l'enfant, puis le jeune dans son devenir d'adulte, en le préparant à devenir :

- Un individu autonome et responsable, capable de faire des choix en conscience et de les assumer ;
- Un citoyen engagé, participants activement à la vie de sa ville et capable de s'impliquer dans une démarche collective ;
- Un individu adapté et bien intégré dans une société, ayant intégré les règles établies et les principes culturels.

Les ACM auront pour vocation de permettre à l'enfant de développer des supports d'apprentissage, le préparant à sa construction d'adulte, au travers de :

L'activité : l'activité n'est pas une fin en soi. Elle a pour objectif de permettre à l'enfant ou au jeune la découverte de son environnement, et de développer sa capacité à intégrer les règles.

La vie quotidienne et collective : Lieu de vie, l'ACM doit offrir un cadre sécurisé à l'enfant ou jeune accueilli (sécurité physique, affective et morale), pour que celui-ci y évolue à son rythme.

Les temps de la vie quotidienne (accueil du matin et du soir, repas, temps calmes, nuits, toilettes...) doivent être des moments de convivialités et d'échanges et donc faire l'objet d'une attention particulière, véritable espace d'animation, ils ne doivent pas se résumer à une simple « gestion ».

La vie de groupe : Afin que les actions menées favorisent le « vivre ensemble » l'équipe d'animation par des démarches collectives et des temps de paroles, permettra à chaque individu de trouver sa place dans le groupe et ce dans le respect des opinions, des capacités et compétences de chacun et ainsi permettre à l'enfant ou au jeune de s'exprimer librement en développant son esprit critique

La relation à l'adulte : L'adulte doit prendre conscience que l'enfant ou le jeune le prend pour modèle. Il doit donc être un référent et se poser en garant de la sécurité physique, affective, morale et des règles posées de chacun. S'inscrivant dans une démarche de cohérence avec le projet pédagogique et le travail de l'équipe, l'adulte a pour vocation d'accompagner l'enfant ou le jeune dans ses apprentissages.

II. Rappel du Projet Social Enfance – Jeunesse

Pour rappel voici les différents axes de travail établi par le projet social 2026-2027 « **Ensemble allons plus loin** » :

- Faciliter l’insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux ;
- Encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative et la concertation entre acteurs de l’animation de la vie sociale, au travers de la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité ;
- Favoriser le vivre ensemble et le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- Construire et faire vivre le projet éducatif du territoire, avec l’ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les familles.



**DU 27 AU 31 JUILLET
DE 9 À 13 ANS**

Entre **baignades en mer**, grands jeux sur le sable et découverte des **célèbres remparts de Aigues-Mortes**, tu vas vivre une semaine pleine d’énergie et de soleil.

Viens embarquer sur le **Catamaran le Picardie**, au programme esprit d’équipe et souvenirs inoubliables sur la Méditerranée.

La semaine sera aussi rythmée par une **grande Olympiade** en rencontre avec le Club Ados. Un **séjour dynamique pour profiter pleinement de l’été** entre aventure, découverte et nouveaux copains !



**DU 03 AU 07 AOUT
DE 11 À 15 ANS**

Les jeunes embarqueront pour une semaine riche en aventures avec un **grand défi “Koh Lanta”** pour rythmer ces quelques jours au camping.

Entre **baignades en mer, jeu de piste dans Le Grau-du-Roi et activités collectives**, chacun pourra se dépasser tout en s’amusant.

Tu auras également l’occasion de **retrouver les jeunes du Club Ados** pour une journée festive. Viens découvrir ou redécouvrir **le monde aquatique au Seaquarium du Grau du Roi**.

Trop souvent la tête sous l’eau ? Vient t’aérer l’esprit au **sommet des arbres à l’acrobranche Ponant Aventure**.



La situation géographique :

✓ Lieu et dates

Chaque année, les équipes de permanents du Centre Social ESCAL prévoient l'organisation de séjours accessoires, baptisés « base fixe », soit à la mer soit dans l'arrière-pays. En 2025, les enfants et les jeunes étaient au camping Les Plans à Mialet dans le Gard, cette année, le choix a été de privilégier la Camargue, au sein du camping l'Espiguette au Grau du Roi.

Les séjours se dérouleront sur 2 semaines :

- Du 27 au 31 juillet 2026 pour les 9/13 ans,
- Du 03 au 07 août 2026 pour les 11/15 ans.

Le camping de l'Espiguette est l'un des plus grands d'Europe. 42 hectares entre mer et Camargue. Situé à l'extrémité de **Port Camargue**, port de plaisance du **Grau du Roi** et 1er **Port de plaisance** d'Europe.

L'accès direct sur l'immense plage de l'Espiguette est unique, un système dunaire naturel plébiscité par tous les amoureux de l'environnement et labellisé « Grand Site de France » en 2014.

Le camping est situé aux portes de la Camargue gardoise : un territoire sauvage, riche en faune et flore à explorer au départ du camping.

Sur place, une épicerie avec presse, pain et viennoiseries. En haute saison, d'autres points de restauration comme la pizzeria et la paillote sont présents.

III. L'hébergement

Les enfants et les adolescents vont vivre durant ces 2 semaines, l'expérience du camping sous tente.

L'emplacement du camp se trouvera sur une partie réservée aux groupes. Celui-ci sera composé :

- De tentes où les enfants et l'équipe d'animation dormiront,
- De marabouts qui accueilleront l'espace cuisine
- De tonnelles qui abriteront l'espace restauration et activités.

Les sanitaires seront quant à eux communs avec les autres campeurs.

Informations pratiques

Organisateur	EPA ESCAL
Public accueilli	Les enfants et les jeunes du village et des alentours
Dates d'ouverture	- Du 27 au 31 juillet 2026 → 9/13 ans, - Du 03 au 07 août 2026 → 11/15 ans.
Numéro du récépissé de déclaration	ALSH TITA - Juillet 0300542CL000124-25-J03 ALSH TITA - Août 0300542CL000124-25-A03

IV. Les valeurs promues par l'équipe pédagogique

✓ Comment faire vivre le « vivre ensemble » et le « faire ensemble » dans un séjour ?

L'équipe sera bienveillante afin que chaque enfant et jeune ne se sente pas isolé lors des différents temps de vie. Que ce soit dans les activités, en prenant en compte les capacités (peurs, stress, ...), ou dans les temps de vie collective et quotidienne. Lors de l'ensemble des temps, il sera nécessaire d'organiser un échange de groupe, c'est-à-dire d'éviter les groupes exclusifs, que ce soit entre les enfants et les jeunes, mais aussi avec les animateurs et le public.

Tout au long de ce séjour, le groupe sera rassemblé autour d'activités qui permettront la création de lien mais aussi le partage de savoir.

Le « vivre ensemble » c'est aussi apprendre à vivre avec les différences de chacun. Chacun a le droit d'avoir ses convictions, ses opinions, ses croyances. L'équipe ne s'interdira pas de discuter avec les enfants et les jeunes, notamment si un manque de respect des opinions des autres est constaté. Il sera important que l'équipe d'animation tienne une posture d'information et d'accompagnement.

✓ Comment faire place à la démocratie au sein du groupe ?

Dès l'arrivée du groupe au sein du camping, une charte morale entre chacun des participants sera instaurée. Un débat sur les règles négociables et non négociables sera organisé autour de la première veillée. Il pourra être reconduit si l'équipe, les enfants ou les jeunes en ressentent le besoin. Des réunions d'équipe seront organisées chaque soir afin de faire un point de situation sur le groupe et l'organisation de la journée à venir en fonction des besoins et envies du groupe.

Les enfants et les jeunes seront acteurs de leur vacance et auront le choix des activités. Durant le séjour plusieurs temps (veillées, après-midi...) seront organisés par l'ensemble du groupe. Pour cela un temps de paroles et d'échanges (qui prendra un nom différent suivant la thématique de la semaine) sera instauré la veille de ces journées. Chaque soir un bilan sera mis en place afin de permettre à chaque chacun de s'exprimer sur ses ressentis de la journée passée et de faire évoluer les journées suivantes.

Une organisation démocratique doit permettre la prise en compte de l'expression de chacun.

✓ La solidarité, une valeur essentielle.

Pour certains enfants ou jeunes, ces séjours de vacances seront leur première expérience hors du foyer familial. Les enfants ayant déjà vécu les séjours pourront alors être d'un grand soutien pour les autres notamment sur les moments plus calmes qui peut parfois laisser place au chagrin. La solidarité entre les jeunes se fera également sur les temps de vie quotidienne. Le groupe aura des tâches à faire afin de faire fonctionner au mieux le camps (rangement, vaisselle, cuisine, mise de la table...). Les jeunes devront alors apprendre à s'entraider.

Sur les activités la solidarité trouvera également sa place. En effet, les jeunes plus à l'aise pourront encourager et motiver les jeunes plus retissant ou craintif.

V. Le public :

En fonction des spécificités des publics, l'équipe pédagogique travaillera à préserver l'intégrité physique, psychologique et affective des enfants et des jeunes et veillera :

✓ La vie quotidienne :

Lieu de vie, l'ACM doit offrir un cadre sécurisant pour les enfants et les jeunes accueillis (sécurité physique, morale et affective), afin que ceux-ci puissent y évoluer à leur rythme. La construction de repères fiables est la base pour l'acquisition d'une plus grande autonomie. Les moments de convivialité, d'échanges et les temps de la vie quotidienne (repas, temps calme, veillée, ...) doivent faire l'objet d'une attention particulière. En effet, ce sont de véritables espaces d'animation et ils ne doivent pas se résumer à une simple gestion. C'est lors de ces instants que l'enfant ou le jeune va se confier et s'exprimer.

Dans la vie quotidienne, il y a également la gestion de la vie de groupe. L'ensemble des actions menées favoriseront le « vivre ensemble », par des démarches collectives et des temps de parole. L'équipe d'animation sera attentive et permettra à chaque enfant/jeune de trouver sa place dans le groupe, dans le respect de ses opinions, de ses capacités, de ses compétences... et de s'y exprimer librement en développant son esprit critique.

✓ La relation à l'adulte :

La relation à l'adulte doit être prise en compte sur tous les temps de la journée de l'enfant/jeune. En effet, l'adulte est une personne référente, qui doit être garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque individu et du respect des règles définies. Il doit avoir conscience que les enfants/jeunes le prendront comme modèle. Il doit donc établir un lien de confiance avec le groupe et chaque individu afin d'accompagner au mieux l'enfant/jeune dans ses apprentissages et dans sa construction.

✓ Les activités :

Pendant les séjours, les enfants/jeunes vont être amenés à vivre de nombreuses activités. Les activités proposées en accueil collectif de mineurs ont un but éducatif sans reproduire le système scolaire dans les loisirs. L'équipe pédagogique s'efforce de mettre en place des projets et activités et une organisation des séjours répondant aux orientations éducatives, aux besoins et spécificités du public. Mais l'activité n'est pas une fin en soi, elle est pratiquée comme moyen d'apprentissage permettant d'atteindre les objectifs du projet pédagogique, elle est donc un outil au projet. Ce qui permet à l'enfant/jeune la découverte de l'environnement qui l'entoure, de développer sa capacité à intégrer les règles, de s'amuser tout en apprenant de nouvelles choses.

✓ Le lien avec les familles :

Chaque soir, un récapitulatif de la journée, sous forme de photographie et de texte, sera publié sur la page Facebook de l'ESCAL. Le choix des photos et du texte sera effectué avec les jeunes souhaitant le faire. Le lien avec le cercle familial et amical ne s'effectuant pas uniquement par notre page et notre article, les téléphones portables seront autorisés avant chaque dîner. Un créneau horaire sera défini pour les appels et sera annoncé lors de la réunion de présentation des séjours afin d'éviter les appels pendant les temps d'activités.

Avant le départ en séjour, les familles vont être conviées à une réunion le jeudi 23 juillet 2026 à 18h30 afin d'avoir les éléments d'informations nécessaires : horaires de départ et d'arrivée, règlement de la structure d'hébergement, trousseau nécessaire, etc., et ont pu aussi rencontrer l'équipe et leur poser des questions.

✓ Les quartiers libres :

Un « quartier libre » est un moment durant lequel les enfants et les jeunes peuvent circuler en autonomie dans une zone définie par l'animateur. Pour pouvoir accorder un quartier libre aux enfants ou aux jeunes il est nécessaire qu'une relation de confiance soit installée entre ceux-ci et les animateurs. Il est également nécessaire que les animateurs aient une parfaite connaissance du lieu où le quartier libre peut se faire. Bien entendu les zones de quartiers libres ne seront pas les mêmes en fonction de l'âge des publics et les animateurs ne laisseront pas la même autonomie aux enfants de 7 ans ou aux jeunes de 16 ans.

C'est après un tour des lieux avec les enfants et les jeunes que les animateurs dresseront une liste des différents groupes de jeunes.

Pour les adolescents, chaque groupe devra être composé d'au moins trois jeunes et d'un téléphone portable. Les animateurs auront les numéros de chaque jeune et vice-versa. Il faudra donc anticiper les éventuelles contraintes liées à l'autonomie des téléphones ainsi qu'aux jeunes ne possédant pas de portable.

Après avoir expliqué toutes les consignes de sécurité, s'être assuré qu'elles ont été comprises de tous et après avoir convenu de l'heure et l'endroit où le groupe doit se retrouver, les jeunes pourront s'aventurer en autonomie. Durant ces temps de quartiers libres les animateurs joindront les groupes de jeunes afin de s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

✓ Les comportements déviants :

Le public adolescent aime prendre des risques, et surtout braver les interdits, notamment les drogues et l'alcool. La loi interdisant l'alcool aux mineurs, ainsi que toutes sortes de drogues, l'équipe sera bienveillante à ce qu'aucune de ces substances soit présente lors du séjour. Dans le cadre du séjour, il a été posé que toute détention de drogue ou alcool entraînera une exclusion du séjour. Cette règle s'applique tant aux jeunes qu'aux adultes. La mixité dans les tentes ne sera pas autorisée au moment du coucher.

✓ La sexualité :

Même si l'âge de l'adolescence est l'âge des premiers amours, l'équipe d'animation veillera à ce que ceci ne vienne pas perturber la vie de groupe. Cependant, il n'est pas interdit à l'équipe d'animation, d'entreprendre des discussions individuelles si le besoin se fait ressentir.

✓ Les déplacements en minibus

Avant chaque départ, l'équipe pédagogique s'assurera également du bon état des véhicules afin de veiller à la sécurité du groupe. Durant les déplacements, l'équipe devra régler le volume sonore de la musique dans l'habitacle afin d'entendre les éventuels dangers qu'ils pourraient rencontrer. Les minibus devront également lors des déplacements se suivre au maximum et s'attendre lorsqu'un trop grand écart se créera afin de ne pas se perdre et d'assurer la sécurité du groupe en cas d'incident.

Afin de diminuer les risques d'endormissement au volant, aucune veillée tardive ne devra être organisée la veille du départ. Les trajets seront quant à eux fractionnés entre temps de pause et temps de conduite en fonction de la durée du trajet.

Evidemment l'équipe pédagogique est soumise à la réglementation du code de la route et devra s'y conformer.

✓ Les repas

Les repas seront élaborés et réalisés par l'équipe d'animation. Dans la mesure du possible, une équipe d'enfants ou de jeunes sera associée à cette préparation.

Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

Un nettoyage des surfaces des espaces de restauration est réalisé avant et après chaque repas.

VI. Les objectifs pédagogiques :

✓ Favoriser l'échange et le partage entre les jeunes et/ou les enfants

- ✓ Mise en place d'actions communes lors de la vie quotidienne (vaisselles, ramassage, faire les repas ...) ;
- ✓ Unification des jeunes et/ou enfants par le biais de plusieurs activités sportives et collectives ;
- ✓ Permettre aux jeunes et/ou enfants le dépassement de soi au travers de la pratique sportive intensive.

✓ Permettre l'ouverture culturelle

- ✓ Favoriser des activités autour de la découverte ;
- ✓ Faire découvrir ce qu'est la culture.

✓ Sensibiliser les jeunes et les familles à la déconnexion pour favoriser la vie de groupe

- ✓ Définir des temps pour l'usage du téléphone et des écrans de manière générale ;
- ✓ Permettre à chaque jeune de profiter à cent pour cent de son séjour loin des réseaux ;
- ✓ Mise en place de temps d'échanges sur les bienfaits de la déconnexion.

✓ Offrir un cadre sécurisant, épanouissant et adapté aux besoins de l'ensemble du groupe

- ✓ Respecter le rythme de chacun et s'adapter en conséquence (jeunes et animateurs) ;
- ✓ Veiller à l'intégrité morale et affective de tous ;
- ✓ Veiller au respect des consignes de sécurité et d'hygiène.

Les différents objectifs énoncés ci-dessus seront en lien avec un objectif principal qui s'articulera entre chacun d'entre eux :

« LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

VII. Activités proposées

Les activités proposées seront en lien avec la thématique de la semaine et un fil rouge sera mis en place afin de tenir le groupe de jeunes / d'enfants. Chaque semaine, une journée sera pleinement dédiée à la thématique de la semaine ; l'une des deux activités phare sera culturelle (en lien avec la culture camarguaise pour cette année) et de nombreuses baignades seront organisées dans un cadre sécurisé pour lutter contre les grosses chaleurs et les épisodes de canicule.

Bien qu'intégralement remplie par l'équipe d'animation, le planning d'activités pourra être modifié à certain moment en fonction des besoins ou des envies. Ainsi, les jeunes pourront soumettre leurs envies à l'équipe d'animation, qui réalisera un temps d'échange avec le groupe entier pour s'adapter aux choix de chacun.

Le premier et le dernier jour de la semaine seront consacrés à la mise en place du camp, de la thématique et du rangement.

Semaine du 27 au 31 juillet 2026	Olympiades de la Jeunesse	• Catamaran ; • Salins d'Aigues-Mortes ; • Grands jeux sportifs ; • Baignades ; • Veillées.
Semaine du 03 au 07 août 2026	Loh Kanta	• Grands jeux ; • Baignades ; • Rencontre avec le Club Ados • Accrobranche ; • Seaquarium ; • Veillées.

VIII. Vie quotidienne

✓ Journée type

Réveil : 07h00-08h00 :

Le réveil est un moment crucial de la journée puisqu'il donne le ton de la journée. Il est important à cette occasion de s'adapter aux envies et aux besoins de chacun et de leur apporter une attention particulière.

Petit déjeuner : 08h00-09h30 :

Le petit déjeuner est pris de façon échelonnée en fonction du réveil des enfants. Il sera pris au sein de l'espace de restauration prévu. A cette occasion, l'équipe doit se rendre disponible pour écouter les attentes de chacun et sonder l'humeur générale du groupe.

Matinée : 09h30-12h30 :

La matinée est consacrée à une activité selon le planning de la journée.

Déjeuner : 12h00-14h00 :

Le déjeuner sera pris en pique-nique ou cuisiné sur place. Ce temps est un moment de partage entre les jeunes, mais aussi avec l'équipe d'animation qui doit profiter de ce moment privilégié pour établir du lien et discuter avec le groupe. Un temps calme doit être mis en place à la fin du repas pour permettre la digestion et le repos avant la reprise des activités.

Après-midi : 14h00-17h30 :

L'après-midi s'organise autour d'une nouvelle activité, répondant au thème de la journée.

Douche : 18h00-19h00 :

Entre 18h00 et 19h00, les jeunes sont en temps libre et peuvent se reposer dans leur tente s'ils le souhaitent, partager des moments avec leurs copains. Ce temps sera également consacré au temps des douches. Les animateurs devront s'assurer que chaque jeune prenne sa douche avant le repas.

Dîner : 19h00-21h00 :

Le repas est pris en groupe dans l'espace de restauration prévu. Ce moment de la journée doit être consacré au partage et à l'échange. Ce doit être un moment convivial et de détente.

Soirée : 21h00/22h00 :

Chaque jour, un temps sera consacré au « groupe de parole » afin de permettre à chacun de donner son ressenti sur la journée, de faire un bilan ou de parler de ses attentes pour les jours à venir. Selon le planning de la journée et l'heure du lever du lendemain, des veillées pourront être organisées, dans le camping ou en dehors.

Pour les adolescents le coucher se fera aux alentours de 22h30 en fonction des veillées et de leur fatigue. Pour les enfants, le coucher se fera quant à lui aux alentours des 21h30.

Tous les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés selon les besoins du groupe ou des activités.

IX. Les Moyens :

✓ Equipements :

La base fixe sera équipée de deux marabouts (un pour la cuisine et un pour les activités), du nécessaire de cuisine (frigo, plaques électriques, casseroles ...) de tables, chaises, parasol, ... de tentes multiples pour les mineurs accueillis et d'une tente animateurs composée de trois chambres individuelles.

✓ Transports :

Les transports seront assurés par l'équipe d'animation avec trois minibus d'une capacité de 8 passagers pour un conducteur.

X. L'équipe pédagogique

➤ Une responsable :

- CERAMI Romain, diplômé du BPJEPS LTP, PSC1, Surveillant de baignade et animateur permanent de l'ESCAL.

➤ Deux animateurs (trices), en Contrat d'Engagement Educatif :

- SGARD Angel, diplômé du BAFA, CPJEPS AAVQ et BPJEPS AS ;
- FOISSAC Célia, diplômée du BAFA.

En amont, ce séjour a été préparé par la responsable de séjour, les deux animateurs, en lien avec la structure organisatrice dont ils sont salariés, sous la supervision de Sylvain ROUSSEL, responsable du Pôle Enfance-Jeunesse au sein du Centre Social ESCAL.

En cas de besoin, les responsables pourront être contactés.

Au centre ESCAL :

David DUMAS : 06.23.54.62.54

Stéphanie SOLIGNAC : 06.38.39.85.13

Sylvain ROUSSEL : 06.38.39.74.84

Sur place :

Romain CERAMI : 06.16.60.59.27

✓ Rôles et postures de l'animateur

- La sécurité : assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs
- La collaboration : participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique
- La communication : construire une relation de qualité avec les jeunes et les adolescents
Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les jeunes, les familles et l'équipe
- Accompagnement et encadrement : les jeunes dans la réalisation de leurs projets, dans leur vie quotidienne et leurs activités.

L'équipe pédagogique s'est réunie lors d'une journée de préparation le samedi 20 juin, afin de travailler ce projet pédagogique, de convenir d'un planning prévisionnel d'activités et de mettre au point les derniers détails matériels nécessaire au bon déroulement du séjour.

XI. Hygiène et suivi sanitaire :

L'ACM s'efforce de permettre l'accueil d'enfants atteint de troubles de la santé qu'ils soient mentaux, physiques ou sensoriels comme l'indique la loi de février 2005. Dans ce cas-là, le directeur rencontre les parents de l'enfant, afin de définir avec eux les modalités d'accueil et d'identifier les besoins spécifiques des jeunes concernés. Selon les situations, un PAI pourra être mis en place.

L'équipe de direction informe avant l'accueil de l'enfant, les spécificités d'accueil à l'équipe d'animation. Lors de ce temps d'information, un échange entre tous les membres de l'équipe se crée afin de mieux connaître la situation de handicap et les postures à adopter et à proscrire.

Les animateurs sont habilités à soigner les petits bobos. Un cahier (registre de soins) est tenu par l'animateur qui soigne un enfant. Tous les soins sont mentionnés dans ce cahier afin que la responsable soit informée de ce qui a été effectué.

Des trousse à pharmacies sont également disponibles. Elles doivent être utilisées à chaque sortie du camp ou éloignement du camp par les animateurs. Lorsqu'un enfant se blesse les soins prodigués en extérieur doivent être retranscrits sur le cahier.

Allergies et consignes de santé : une fiche sanitaire est à disposition de toute l'équipe pour vérifier les allergies des jeunes ainsi que les consignes de santé.

Dossier médical de l'enfant : la fiche sanitaire des jeunes est remplie par les parents lors de l'inscription avec les photocopies des vaccinations.

Toutefois, avec l'ordonnance du médecin et autorisation des parents, seule la responsable est habilitée à donner certains médicaments aux jeunes sous traitement médical durant les séjours.

L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations inscrites sur les fiches sanitaires. Les animateurs prennent le soin de lire la fiche sanitaire des jeunes dont ils ont la charge afin de s'informer des éventuelles allergies (alimentaires/médicamenteuses) et des régimes alimentaires particuliers.

XII. L'évaluation

Evaluer un projet, une action, c'est chercher à savoir et dire dans quelle mesure les objectifs fixés ont été atteints ou non, par quels moyens et pourquoi. L'évaluation permet de mesurer régulièrement l'écart entre la situation visée et la situation finale, la réalité étant souvent difficile à prévoir.

Elle est aussi utile et indispensable pour analyser et améliorer le fonctionnement des séjours.

De manière à pouvoir mesurer, analyser et adapter le projet deux types d'évaluation seront utilisés :

- ✓ **Quantitatives** : on fixe des critères en fonction de nos actions et qu'il est possible de mesurer c'est-à-dire qu'on peut le représenter avec un nombre ;
- ✓ **Qualitatives** : on tient compte des attentes, des motivations, des attitudes que l'on peut observer et qui concerne notre public.

Ces évaluations se font avec les jeunes, avec l'équipe et avec les familles. Pour cela il est important de mettre en place des outils d'évaluation. Même si actuellement cela reste compliqué nous essayons de mettre en place ces temps de bilans.

Par exemple : une évaluation du public sera réalisée par le biais des conseils de camp. Ces évaluations sont faites de différentes manières de sorte à ce que chaque participant puisse réellement s'exprimer et donner son point de vue sans gêne. Elles permettront de récolter des informations sur les différentes attentes, les compétences et connaissances acquises par le public. Ces temps d'évaluations pourront prendre la forme de placement du public dans l'espace en fonction de sa satisfaction. Un système de carton de couleur pourra également être mis en place pour exprimer la satisfaction ou non et apporter une solution. D'autres formes seront utilisées pour permettre au public de s'exprimer.